

Tous les Mercredi
et Samedi
BRATWURSTE
Tous les jours
LANDJAGER
et
KNAGI
chez **GROPP**
R.C. 76886



JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU

PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des
Sociétés Suisses

et de la Société
Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795
Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282
Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

MAITRES
HORLOGERS
A GENÈVE
chez
HOROVITZ & Cie
JOAILLIERS
Montres de Marque
29, Rue Chérif Pacha
ALEXANDRIE

La hausse des prix et des salaires

TOURNANT DANGEREUX POUR L'ECONOMIE SUISSE

La montée constante des prix et des salaires et son corollaire: la dépréciation rapide du franc et des prestations des assurances sociales, les menaces de conflits dont cette évolution est grosse, préoccupent depuis longtemps l'opinion. Un communiqué d'agence paraît propre à la rassurer. L'Union suisse du commerce et de l'industrie, l'Union suisse des arts et métiers, l'Union centrale des associations patronales et l'Union suisse des paysans viennent d'annoncer qu'elles sont prêtes à signer une « déclaration commune des associations centrales concernant la politique des prix et des salaires ».

Théo CHOPARD.

(Suite en page 4.)

L'article 55 de la Constitution fédérale

Réunie sous la présidence de M. Rohr, et en présence de M. Feldmann, conseiller fédéral, du professeur Beck et de M. Lüthi, procureur général de la Confédération, la commission du Conseil national a siégé une seconde fois pour examiner le projet de révision de l'art. 55 CF sur la liberté de la presse, ou égard à une requête du groupe de la presse parlementaire. Les propositions de la commission ont été les suivantes:

1. — La liberté de la presse est garantie.
2. — Elle comprend la libre expression d'opinions et la libre diffusion d'informations et de produits de la presse d'imprimerie.
3. — Les dispositions et mesures sur l'abus de la liberté de la presse doivent tenir compte de la mission qui incombe à la presse dans un Etat démocratique. Les dispositions sur l'abus de la liberté de la presse ne peuvent être édictées que par des lois ou arrêtés sur lesquels la votation populaire est prescrite ou peut être demandée. Les mesures administratives dirigées contre l'abus de la liberté de la presse peuvent être déférées au juge par ceux auxquelles elles s'appliquent.
4. — Toute censure est interdite.
5. — Les cantons peuvent édicter des dispositions sur la presse, à la condition qu'elles ne soient pas contraires à la Constitution fédérale.

BANQUE NATIONALE SUISSE

Selon la situation de la Banque nationale suisse au 15 janvier 1952, les réserves monétaires n'ont augmenté que de 8 millions de francs environ par rapport au montant de la fin de la première semaine de l'année, en dépit de l'afflux de moyens monétaires résultant de la compensation opérée au titre de décembre dans le cadre de l'Union européenne de paiement. L'encaisse or s'élevait à 6,022 millions; en revanche, les devises ont baissé de 11,9 millions et s'inscrivent à 215 millions. La compensation avec l'Union européenne de paiement a fait apparaître pour la Suisse, dans le trafic courant, un excédent de 55 millions de francs. Un montant de 28,6 millions, soit la moitié de ce solde, y compris les intérêts courus a été réglé en or et en devises; l'autre moitié l'a été par l'utilisation du crédit de la confédération. La création de la Confédération à l'égard de l'Union européenne de paiement s'élève à la fin de l'année 1951 à 420 millions de francs au total; de ce fait, l'utilisation du quota total se chiffre à 56,8 0/0. Le portefeuille effets sur la Suisse, s'est dégonflé de 28,0 millions et se trouve ramené à 217 millions. Les avances sur nantissement accusant à 28 millions une réduction de 11,3 millions, il en résulte, dans l'ensemble, une progression de 39 millions des crédits consentis par l'Institut d'émission. Au cours de la semaine en revue, des réscriptions d'un montant de 150 millions ont été placées sur le marché pour le compte de la Confédération; il s'agissait en partie de remplacer des titres venus à échéance à fin décembre ou mi-janvier. Les conditions étaient les suivantes: 1 3/8 pour cent pour les réscriptions à l'échéance d'un an, 1 5/8 pour cent pour celles à l'échéance de 2 ans.

Le mouvement de regression de la circulation fiduciaire s'est poursuivi. Les rentrées de billets se sont chiffrées par 163,7 millions, ce qui ramène le montant des billets en circulation à 4,576 millions. Les autres engagements à vue se sont relevés de 137,1 millions et passent à 1,782 millions.

COUT 13 MILLIONS

BALE AGRANDIT LA FOIRE D'ECHANTILLONS

Depuis longtemps déjà, la pénurie de places - suffisantes à louer aux exposants à la Foire de Bâle est pénible. Ce sont surtout les jeunes entreprises, qui ont pourtant les mêmes droits d'existence que leurs aînées, qui se voient refuser, depuis de très nombreuses années déjà, la participation à la Foire, faute de place.

Pourtant, la direction de la Foire a fait de gros efforts pour arranger les choses, satisfaire les exposants et rendre service à l'économie du pays, ce qui est la seule, et combien utile, raison d'être de la Foire. On a donc érigé des constructions provisoires et annexé les anciennes halles de fabrication de la Société industrielle de la Schappe. Ainsi, on a gagné 10.000 m² de place pour les stands nouveaux. Tout cela est cependant manifestement insuffisant; il faudrait disposer d'environ 10.000 mètres carrés. Alors, que faire?

C'est la question que le Conseil d'administration de la Foire s'est posée. D'abord, la demande aigüe de nouvelles places se maintiendra-t-elle? On a consulté les statistiques qui laissent prévoir que tel est le cas. Même pendant les années de crise économique, les chiffres n'ont pas fléchi. Car c'est alors avant tout que chacun cherche le contact avec la clientèle, contact pour l'établissement duquel la Foire est un instrument insurpassable. Est-elle suffisamment consolidée pour permettre d'envisager de nouveaux, et très importants, engagements? Ici également, on a pu répondre par l'affirmative. Depuis plusieurs années, la Foire ne touche plus de subsides de l'Etat, bien qu'il existe depuis 1920 une garantie du canton pour des déficits de la Foire. Au contraire: les comptes de la Foire bouclent avec des bonis, ce qui permet de servir 3 0/0 d'intérêts aux membres de cette Société coopérative de droit public. Les fonds propres de la Société ont sensiblement augmenté, tandis que l'argent loué pouvait être remboursé dans une proportion considérable. Prochainement, la Foire compte augmenter son capital en émettant de nouvelles parts. Les constructions provisoires

Quant au financement, il est prévu de la façon suivante: 12 millions de crédit seront accordés par la Banque cantonale de Bâle contre garantie hypothécaire, et 6 millions par le fonds de l'A.V.S. contre garantie du canton de Bâle-Ville. Dans la mesure où le capital propre de la Foire augmentera, les fonds loués pourront être remboursés. Toutes les modalités étant fixées, et les plans mis à jour, les grands projets de construction de la Foire suisse d'échantillons pourront être mis en oeuvre dans quelques semaines déjà.

Toutefois, une dernière question se pose. L'industrie du bâtiment étant actuellement surchargée de travail, sera-t-il possible de réaliser cette grande construction en moins de onze mois sans porter un grave préjudice à l'équilibre social et économique du canton, et à la construction de logements, en particulier? Forcer la construction en quelques mois signifie augmenter le coût de près de 10 0/0. Il est vrai que le gouvernement a promis d'admettre des ouvriers Italiens en grand nombre. Veut-on donc volontairement laisser grimper les salaires et les prix et épuiser avant le temps nos importantes réserves de travail au détriment de l'ouvrier suisse? Le Conseil fédéral est intervenu auprès du gouvernement de Bâle avec la pressante recommandation de différer d'une année la mise en chantier de cette importante oeuvre et de la réaliser, ensuite, en étapes. Le gouvernement bâlois ayant promis que la construction serait étudiée, le Grand Conseil a endorsed, pour compte de l'Etat, la garantie du crédit de construction. Reste à voir quel sera l'effet de l'intervention du Conseil fédéral.

LES ETRANGERS EN SUISSE

Le Bureau fédéral de statistique tire des résultats du recensement de la population de 1950 des indications sur les étrangers en Suisse. Actuellement, 283.000 étrangers résident en Suisse; leur nombre absolu est le plus fort dans les cantons de Zurich (51.000), de Genève (35.000) et du Tessin (30.000). En rapportant ces chiffres à ceux de la population totale, on constate qu'un habitant sur 6 est de nationalité étrangère dans les cantons de Genève et du Tessin. Evidemment plus nombreux dans les villes que dans les zones rurales, les étrangers sont particulièrement nombreux dans les villes de la région de Zurich, de Genève et de Winterthur.

La cause essentielle du recul des effectifs étrangers réside dans le rattachement des étrangers au cours des deux guerres mondiales. Le fait ressort particulièrement de la répartition des étrangers selon les sexes. Jusqu'en 1910, les étrangers ont été plus nombreux que les Suisses. Aujourd'hui, les femmes forment 59 % du total des étrangers. La prédominance féminine s'explique par le départ des hommes durant les deux guerres et par l'emploi toujours plus fréquent des femmes étrangères dans les ménages et l'hôtellerie, et en Suisse orientale, dans l'industrie du textile.

Depuis le 1er décembre 1888 jusqu'au 1er décembre 1950, l'excédent des naissances étrangères et des mariages entre Suisses et étrangers donne les chiffres suivants: excédent des naissances 151.802, Suisses ayant épousé des étrangers 78.914. Pendant cette période, 235.796 étrangers ont été naturalisés et 145.413 étrangers ont épousé des Suisses. Le nombre des étrangers s'est accru de 53.717 entre les années 1888 et 1950. Lors du dernier recensement on comptait 283 mille 367 étrangers sur un total de 4.311.625 Suisses. Les données statistiques ne permettent pas de déterminer combien de ces Suisses sont eux-mêmes des naturalisés ou des enfants de naturalisés. Et même si nous les commissions, elles ne nous indiqueraient pas dans quelle mesure le peuple suisse est spirituellement envahi par l'étranger, car les conceptions politiques, plus importantes que les actes d'origine, ne sauraient faire l'objet d'un relevé statistique.

LES ETUDIANTS BERNOIS A L'OEUVRE

LA SUISSE EN 25 LEÇONS

Il n'y a pas très longtemps, M. Patterson, ministre des Etats-Unis d'Amérique en Suisse, disait, dans une conférence qu'il tenait à Genève, les surprises qu'il avait eues en arrivant sa connaissance de notre pays et le regret qu'il avait en constatant que pour ses compatriotes, la Suisse n'est guère connue que pour ses montagnes, ses hôtels et ses montages semés de stations d'hiver.

Cette surprise et ce regret, le ministre Patterson n'est pas le seul à les avoir éprouvés chez nous. Des étudiants américains les ont aussi exprimés, en 1950, devant quelques étudiants de l'Université de Berne. — Pourquoi votre pays ne se fait-il pas mieux connaître dans le monde? ont-ils demandé. Les étudiants suisses interpellés n'ont pas perdu de temps à chercher où résidait la cause de l'abusives images folkloriques que l'on répand à grands frais sous prétexte de « propagande culturelle helvétique ». Ils sont allés au plus droit, Pilotés pratiquement par M. Hans Buchli, ancien directeur de l'Office du tourisme bernois, et techniquement par M. Lenz Tschannen, spécialiste des émissions radiophoniques suisses par ondes courtes à destination de l'Amérique du Nord, ils ont entrepris de faire enregistrer sur bandes un certain nombre de reportages sur les divers aspects de notre pays, afin d'en doter les étudiants universitaires des Etats-Unis.

Grâce aux conseils, disons: politiques de M. Buchli, et à l'expérience radiophonique de M. Tschannen, les audacieux jeunes gens, groupés en une communauté de travail, ont mené à bien la première partie de leur ambitieuse entreprise. La collaboration et les moyens matériels du studio suisse des ondes courtes leur furent longuement assurés. Les autorités fédérales leur accordèrent leur appui. Ils réussirent même à trouver de l'argent grâce à Pro Helvetia, à l'Office suisse du tourisme, à la Foire de Bâle et à quelques industriels à l'esprit ouvert.

Les premiers résultats de cet effort ont pu être produits devant la presse. Ils sont excellents. En sept bandes d'acier, dont la durée d'écoute est de 15 minutes l'une, se résument de la façon la plus vivante, la plus claire et la plus exacte, grâce à toutes les ressources d'une « mise en onde » ingénieuse, quelques grands thèmes indispensables à qui veut connaître la réalité suisse: « Quatre langues, un pays », la géographie, l'histoire, les institu-

tions politiques, la neutralité, l'armée et le système éducatif de notre peuple. Du volume, à peu près d'un livre moyen, ces bandes vont grossir les archives éducatives des studios universitaires américains et constitueront la meilleure introduction à la vie suisse que l'on puisse imaginer. Dix-huit autres thèmes sont en préparation, au nombre desquels on relèvera ceux qui traitent de l'économie nationale, de la science, des arts, des industries hydro-électrique, des machines, horlogère ou alimentaire; de la Croix-Rouge, entre autres.

Voilà d'excellent travail! Cela dit, force est bien de reconnaître que cette utile initiative, d'importants organismes « culturels » semi-officiels comme « Pro Helvetia » ou la Société suisse de radiodiffusion se laissent laisser ravir par quatre étudiants soucieux du renom de leur patrie. Même après que le ministre Patterson eut publiquement déploré l'insuffisance de la propagande suisse aux Etats-Unis, on ne semble pas s'être beaucoup préoccupé, dans les milieux gouvernementaux les plus directement intéressés du parti que notre pays pourrait tirer, au prix d'un minime effort d'imagination, de l'admirable studio suisse des ondes courtes.

Pour 25 exposés de 15 minutes chacun environ, la sympathique communauté de travail des étudiants bernois — dont toute l'activité est bénévole, compte avec 30.000 francs de frais, c'est-à-dire 1200 fr. par quart d'heure. Or, en 1948, pour toute son année de reportages le Service suisse des ondes courtes n'a disposé que de 33.000 francs.

Cette extraordinaire disproportion, et la révélation que le mécène intelligent n'est pas encore mort chez nous, n'inciteront-elles pas les responsables de notre propagande à l'étranger à de fructueuses réflexions? Dans le même ordre d'idées, signalons la parution d'un ouvrage que nous voudrions voir largement diffusé parmi nos amis égyptiens. Il s'agit du livre d'un professeur indien, Chamam Lal, « Switzerland shows the way » (New Book Co. Ltd., Bombay).

Cet ouvrage, dont le titre signifie « La Suisse montre la voie », pourrait s'appeler tout aussi bien « Flot d'étoiles de notre pays », sinon même « Compiliments égarés... ». L'auteur, en effet, dit tant de bien de la Suisse que notre modeste nationale s'en trouve confondu. Il n'ignore pas d'ailleurs, qu'il y a

LES USINES DE RHEINAU

OPPOSITIONS ET DECISION

Le comité hors-partis qui organise pour la protection du paysage de la Chute du Rhin/Rhein, a décidé dans le cadre des objectifs qu'il s'est assignés, de lancer une initiative populaire, aux termes de laquelle l'article 24 bis de la Constitution traitant de l'utilisation des forces hydrauliques, sera sérieusement remanié et complété. Ainsi, les innovations préconisées voudraient que l'octroi de concessions par la Confédération soit approuvé par l'Assemblée fédérale (conformément au nouvel article 89 de la CF), et cela à la majorité de tous les membres des deux Conseils.

De plus, l'approbation par les Chambres réunies devra être soumise au référendum facultatif. Cette innovation devra s'appliquer à toutes les concessions hydrauliques accordées par la Confédération, et pour autant que les travaux de construction d'usines n'aient pas été mis en chantier avant le 1er janvier 1952. Dès lors, la concession pour les usines de Rheinau devrait être soumise à cette procédure. De plus, il est proposé d'élargir la circonscription des mesures de protection en ce sens que les beautés de la nature doivent être protégées et lorsque l'intérêt général en demande sa conservation, celle-ci devra être assurée intégralement.

En outre, le comité a organisé, le dimanche 27 janvier, une manifestation populaire devant le parlement à Rheinau, meeting qui s'est déroulé dans le calme et la dignité. A l'instar de l'initiative Stemmler lancée dans le canton de Schaffhouse, une mesure analogue sera prise sur le plan cantonal à Zurich. Les adversaires de l'usine de Rheinau tenteront d'obliger la Municipalité de Winterthur de soumettre à la votation communale la participation de la dite ville à un tant que concessionnaire et avec un apport de 3 millions de francs, aux usines hydrauliques de Rheinau.

Ces mesures ont été exposées dernièrement, à Berne au cours d'une conférence de presse très fréquentée et présidée par M. Uehlinger, chef forestier du canton de Schaffhouse et vice-président du comité d'action. L'exposé principal a été fait par M. Grendelmeier, conseiller national de Zurich, qui s'est attaché à résumer les expertises juridiques complémentaires des professeurs E. Ruck (Bâle) et Giacometti (Zurich) — inconnues auparavant — et à en faire connaître les conclusions. Aus termes de ces dernières, la concession n'a jamais été accordée légalement du fait que les projets et les modifications importantes n'ont pas été suffisamment soumis à l'enquête. L'octroi de concession de 1944 est illégal. Le droit de recours du citoyen n'a pas fait l'objet d'une prise en considération satisfaisante. Les conditions pour un retrait de concession sont requises conformément à l'article 43 de la loi sur les eaux qui prévoit une telle

LA REVISION DE LA LOI SUR LES POSTES

La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner les divergences subsistant entre les deux Chambres en ce qui concerne les modifications de la loi sur le service des postes a siégé à Berne, sous la présidence de M. Stussi et en présence du conseiller fédéral Escher.

Elle proposera ce qui suit au Conseil des Etats:

1. — La franchise de port ne doit pas être accordée aux militaires seulement mais aussi au Conseil fédéral et aux gouvernements cantonaux agissant en qualité d'autorités collectives. Les prestations pour les envois transportés en franchise de port devront être remboursées à l'administration des postes par la caisse fédérale.
2. — Les cantons, les districts et les communes auront la possibilité de bonifier à forfait à l'administration des postes les taxes des envois expédiés auparavant en franchise de port. A titre de mesure transitoire, ils paieront la première année 20 %, la deuxième année 50 % et à partir de la troisième année 100 % de l'indemnité forfaitaire afférente aux envois expédiés jusqu'ici en franchise de port.
3. — Les modifications de la loi seront mises en vigueur successivement. Les augmentations des taxes des colis et des taxes du service d'encaissement, de paiement et de comptes de chèques ainsi que les dispositions concernant la restriction de la franchise de port et l'affranchissement à forfait entreront en vigueur le 1er janvier 1953. La mise en vigueur des autres dispositions (poste aux lettres) implique une décision ultérieure des Chambres fédérales.

Recherche des prisonniers de guerre

L'Assemblée générale des Nations Unies a chargé une commission de demander aux gouvernements et aux autorités intéressées des renseignements complets sur les prisonniers de la 2^e guerre mondiale, qui n'ont pas été rapatriés. Jusqu'à présent, 45 gouvernements ont répondu aux demandes de la commission, tandis que les réponses de 37 autres gouvernements sont encore attendues.

La majorité des réponses proviennent de pays qui n'ont pas fait de prisonniers ou qui ont terminé leur oeuvre de rapatriement. La Birmanie, le Canada, la Norvège, le Royaume-Uni et la Yougoslavie ont envoyé des listes de prisonniers encore détenus. Le Danemark détient des « criminels de guerre » qui ne peuvent être considérés comme prisonniers de guerre.

L'Australie, la Belgique, le Canada, Ceylan, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont envoyé la liste des prisonniers morts en captivité et les causes de leur décès.

La Pologne « ne peut pas répondre à une demande qu'elle considère comme contraire à la Charte des Nations Unies ».

Les réponses de l'Autriche, de l'Italie, de la République fédérale allemande et du Japon portaient mention des prison-

niers de guerre que l'URSS détendrait encore. L'agent de liaison autrichien auprès de l'ONU a fait savoir que des prisonniers autrichiens se trouvaient encore en URSS, mais qu'ils seraient rapatriés selon une promesse faite au cours de négociations bilatérales. En mars dernier, 120 prisonniers sont rentrés en Autriche, et l'on attend de nouveaux groupes.

L'Italie attend toujours des renseignements de l'URSS, au sujet d'un grand nombre de prisonniers italiens, détenus « sans aucune raison justifiable ».

Le gouvernement de la République fédérale allemande fait savoir que des nombreux allemands sont encore en Russie et que leur sort cause de graves inquiétudes.

En dépit de demandes répétées, le Japon n'a reçu aucun renseignement de l'URSS au sujet de ses prisonniers. Le gouvernement japonais a demandé que l'URSS, la République populaire de Chine et les autorités de la Corée du Nord donnent des renseignements sur un total de 370.000 ressortissants japonais.

Toutes ces réponses ont été examinées par la Commission spéciale pour les prisonniers de guerre, qui vient de tenir sa 2^e session au Palais des Nations, à Genève.

AU PALAIS FEDERAL

LES CHAMBRES FEDERALES... La session extraordinaire des Chambres fédérales a commencé le 28 janvier et durera sans doute une semaine.

Les débats du conseil national portent principalement sur le financement des dépenses d'armement. D'autres questions pourront éventuellement être mises en délibération, dans la mesure où le temps le permettra.

Le conseil des Etats mettra en discussion le financement des armements à sa session du printemps ordinaire. C'est pourquoi son ordre du jour comprend une série d'autres questions.

UN REPÈRENDUM QUI ABOUTIT... Le conseil fédéral a constaté, que le référendum contre la loi fédérale du 3 octobre 1951 sur l'amélioration de l'agriculture et le maintien de la population paysanne (loi sur l'agriculture) a abouti, attendu que sur 38.315 signatures déposées en temps utile, 38.162 ont été déclarées valables.

LA SUISSE ET LE MONDE... NEGOCIATIONS AVEC LA FINLANDE... Depuis quelque temps, la Finlande a exprimé le vœu de conclure avec la Suisse un accord concernant la suppression réciproque de visa pour les ressortissants des deux Etats.

LA SUISSE ET SES VOISINS... L'ITALIE REMERCE... A l'occasion de la nouvelle année, M. Luigi Einaudi, président de la république italienne a adressé à M. Kobelt, président de la confédération une lettre disant notamment :

appel au peuple suisse en matière de politique étrangère et interne.

Le comité du parti protestataire contre le jugement rendu par le Tribunal fédéral contre Pierre Nicole et contre l'enquête pénale instruite contre le conseiller national Arnold. Il recommande aux électeurs d'approuver la loi agricole.

C.I.C.R.

RAPATRIÉS DE TCHECOSLOVAQUIE... Dans le cadre de l'action de regroupement de membres de familles dispersées d'origine allemande — action à laquelle le Comité international de la Croix-Rouge voue depuis de longs mois une attention soutenue et que suit sur place un de ses délégués — on peut signaler l'arrivée, récente en Allemagne occidentale de 240 personnes provenant de Tchécoslovaquie. Ce groupe de rapatriés a passé à travers le territoire de la République démocratique allemande qui a facilité leur transfert.

CROIX ROUGE SUISSE

LES CONVOIS D'ENFANTS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE... La Croix-Rouge suisse a organisé, la semaine dernière, 530 enfants de Berlin et de la Basse-Saxe, dont la santé est très déficiente, sont arrivés en Suisse où ils séjourneront trois mois.

UN REPÈRENDUM QUI ABOUTIT... Le conseil fédéral a constaté, que le référendum contre la loi fédérale du 3 octobre 1951 sur l'amélioration de l'agriculture et le maintien de la population paysanne (loi sur l'agriculture) a abouti, attendu que sur 38.315 signatures déposées en temps utile, 38.162 ont été déclarées valables.

LA SUISSE ET LE MONDE... NEGOCIATIONS AVEC LA FINLANDE... Depuis quelque temps, la Finlande a exprimé le vœu de conclure avec la Suisse un accord concernant la suppression réciproque de visa pour les ressortissants des deux Etats.

LA SUISSE ET SES VOISINS... L'ITALIE REMERCE... A l'occasion de la nouvelle année, M. Luigi Einaudi, président de la république italienne a adressé à M. Kobelt, président de la confédération une lettre disant notamment :

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.O.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

supplémentaire est sensible la même que celle de l'année dernière, à cette différence que le nouveau conseiller communal P. Dübli assume la direction des écoles, à la place de M. Bartschi, démissionnaire. Le conseil a approuvé ensuite un crédit de 105.000 fr. pour l'achat d'une maison de vacances à Wengen et a accepté une motion socialiste pour la construction d'une crèche à Aaregg.

FRIBOURG

M. DUPRAZ REVIENDRAIT-IL AU GOUVERNEMENT FRIBOURGEOIS?... « La Liberté » relate que la démission de M. Louis Dupraz, élu conseiller d'Etat en décembre dernier, ne serait peut-être pas irrévocable. Un arrangement serait envisagé. Le Conseil d'Etat n'a pas encore pris l'arrêté convoquant le corps électoral pour élection successorale. En conséquence, le comité du parti conservateur du canton de Fribourg, convoqué pour jeudi, 17 janvier, a renvoyé sa séance à une date ultérieure.

GENEVE

GRAND CONSEIL DE GENEVE... Le grand conseil de Genève, a autorisé les communes de Perly-Certoux et de Collonge-Bellerive à contracter des emprunts de 9.000 et 300.000 frs auprès de la Caisse Raiffeisen et de la Caisse d'Epargne pour des travaux publics.

LE REBIEN ETAT DE GENEVE... Le grand conseil de Genève, a autorisé les communes de Perly-Certoux et de Collonge-Bellerive à contracter des emprunts de 9.000 et 300.000 frs auprès de la Caisse Raiffeisen et de la Caisse d'Epargne pour des travaux publics.

REUNION DES REPRESENTANTS DES CAISSES DE PREVOYANCE

Environ 200 représentants des caisses suisses de prévoyance affiliées à la Fédération inter-cantonale des caisses de prévoyance ont tenu une assemblée générale ordinaire à Saint-Gall sous la présidence de M. Moser, de Berne.

CONSEIL GENERAL DE BERNE

Le conseil général de Berne a tenu sa première réunion de la nouvelle législature. M. Düby, président du conseil général a salué et félicité le nouveau président de la ville M. Otto Steiner, ainsi que le nouveau conseiller communal M. P. Dübli. Il a donné ensuite lecture d'une

PROPAGANDE SUISSE AUX ETATS-UNIS

Lors du dernier congrès international des étudiants datant de l'été dernier, les délégations étrangères avaient déploré l'absence de relations suivies. Ainsi, les étudiants américains ont fait remarquer que l'on savait en somme très peu de chose aux Etats-Unis sur le visage réel de la Suisse, ses institutions, ses coutumes, et sa neutralité.

Le programme est maintenant terminé et comprend 25 émissions hebdomadaires de 15 minutes chacune. Les sujets traités seront notamment les suivants: 4 langues — un peuple, constitution et gouvernement, neutralité suisse, armée suisse, la Suisse, paradis des vacances, trafic, exportation, institut de recherches de Jungfraujoch, industrie, arts, musique (durée 30 minutes), sport, vieilles coutumes, les Américains en Suisse, etc. L'intérêt manifesté par les Etats-Unis à l'endroit de ces émissions est particulièrement vif et dépasse toutes les espérances.

DANS NOS PARTIS

PARTI DEMOCRATIQUE SUISSE... Le comité central du parti démocratique suisse s'est réuni à Zurich sous la présidence de M. Lardelli, conseiller aux Etats.

Le lancement d'une initiative au cas où la motion devrait être déclarée irrecevable par le Grand Conseil.

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS A BALE EN 1951

Pendant l'année 1951, 1.372 logements ont été construits à Bâle soit deux fois plus que pendant les trois premières années d'après-guerre. Dans les années de guerre et d'après-guerre, le cinquième des constructions comprenait des maisons pour une famille. L'année dernière, une maison sur onze a été destinée à une seule famille.

LE TRAFIC TOURISTIQUE BALOIS EN 1951

Au cours de l'année 1951, 295.000 touristes étrangers et

pas grande importance dans les élections fédérales, mais qui ont de fameuses répercussions lors d'élections cantonales ou communales.

Enfin, le Conseil d'Etat propose l'insertion d'un article 133 bis afin de mieux préciser les conditions d'exercice des droits populaires en matière d'initiative et de référendum, et notamment les conditions de recevabilité. Cet article nouveau est ainsi conçu: « Une initiative ne peut viser qu'une seule loi ou un seul décret. Le Grand Conseil est le seul compétent pour se prononcer sur la recevabilité de l'initiative, après rapport du Conseil d'Etat, sous réserve d'un recours de droit public au Tribunal fédéral dans les 40 jours.

UN LEGER TREMBLEMENT DE TERRE

Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré un faible tremblement de terre dont le foyer se trouve à une distance de 80 km, dans la direction sud-est, c'est-à-dire, dans l'Oberland bernois entre Frutigen et Kandersteg.

SAINT-GALL

REUNION DES REPRESENTANTS DES CAISSES DE PREVOYANCE... Environ 200 représentants des caisses suisses de prévoyance affiliées à la Fédération inter-cantonale des caisses de prévoyance ont tenu une assemblée générale ordinaire à Saint-Gall sous la présidence de M. Moser, de Berne.

LE REBIEN ETAT DE GENEVE... Le grand conseil de Genève, a autorisé les communes de Perly-Certoux et de Collonge-Bellerive à contracter des emprunts de 9.000 et 300.000 frs auprès de la Caisse Raiffeisen et de la Caisse d'Epargne pour des travaux publics.

CONSEIL GENERAL DE BERNE

Le conseil général de Berne a tenu sa première réunion de la nouvelle législature. M. Düby, président du conseil général a salué et félicité le nouveau président de la ville M. Otto Steiner, ainsi que le nouveau conseiller communal M. P. Dübli. Il a donné ensuite lecture d'une

PROPAGANDE SUISSE AUX ETATS-UNIS

Lors du dernier congrès international des étudiants datant de l'été dernier, les délégations étrangères avaient déploré l'absence de relations suivies. Ainsi, les étudiants américains ont fait remarquer que l'on savait en somme très peu de chose aux Etats-Unis sur le visage réel de la Suisse, ses institutions, ses coutumes, et sa neutralité.

Le programme est maintenant terminé et comprend 25 émissions hebdomadaires de 15 minutes chacune. Les sujets traités seront notamment les suivants: 4 langues — un peuple, constitution et gouvernement, neutralité suisse, armée suisse, la Suisse, paradis des vacances, trafic, exportation, institut de recherches de Jungfraujoch, industrie, arts, musique (durée 30 minutes), sport, vieilles coutumes, les Américains en Suisse, etc. L'intérêt manifesté par les Etats-Unis à l'endroit de ces émissions est particulièrement vif et dépasse toutes les espérances.

DANS NOS PARTIS

PARTI DEMOCRATIQUE SUISSE... Le comité central du parti démocratique suisse s'est réuni à Zurich sous la présidence de M. Lardelli, conseiller aux Etats.

Le lancement d'une initiative au cas où la motion devrait être déclarée irrecevable par le Grand Conseil.

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS A BALE EN 1951

Pendant l'année 1951, 1.372 logements ont été construits à Bâle soit deux fois plus que pendant les trois premières années d'après-guerre. Dans les années de guerre et d'après-guerre, le cinquième des constructions comprenait des maisons pour une famille. L'année dernière, une maison sur onze a été destinée à une seule famille.

LE TRAFIC TOURISTIQUE BALOIS EN 1951

Au cours de l'année 1951, 295.000 touristes étrangers et

se trouvant près de Guin, on a découvert sous une couche de lait de chaux, des fresques anciennes de valeur.

M. Schmidt professeur à l'Université, et de M. Raymond Meunier, peintre. La Commission fédérale des monuments historiques et la paroisse de Guin verseront les subsides nécessaires.

ZOUG

GRAND CONSEIL DE ZOUG... Le Grand Conseil de Zoug a entendu une interpellation s'élevant contre le fait que la frappe de l'écu du cantenaire ait été confiée à une entreprise privée alors que la Monnaie fédérale aurait été à même d'exécuter ce travail à des conditions plus favorables.

ZURICH

VISITE GENEVOISE A ZURICH... Récemment, une délégation du conseil d'Etat genevois et du conseil administratif de la ville de Genève a effectué une visite aux installations techniques de la ville de Zurich.

Commerce extérieur de la Suisse en décembre 1951

Comparativement au mois précédent, les importations ont diminué de 22 millions et atteint 469 millions de francs (513,7), alors que les exportations ont enregistré une plus-value de l'ordre de 9 millions et totalisent 428 millions de francs (451,1 millions). La valeur des exportations en décembre 1951 a été de 91,3 % de la valeur des importations. L'indice des prix du commerce extérieur (1938=100) s'établit à 250, soit au même niveau que le mois précédent.

Le fléchissement des importations de novembre à décembre est contraire à l'évolution notée habituellement à cette époque de l'année. Comparativement au mois précédent, l'ensemble de nos achats à l'étranger a diminué à peu près dans la même proportion en quantité et en valeur (5 % environ de part et d'autre). Cette régression affecte surtout les denrées alimentaires et les matières premières. En ce qui concerne le secteur des produits fabriqués, il convient de relever la diminution des entrées d'automobiles.

Quant à nos exportations ce sont les textiles qui, comparativement au mois de décembre, figurent avec de notables plus-values. En ce qui concerne les tresses de paille pour chapeaux, l'avance saisonnière, interrompue en novembre, a repris, alors que les livraisons de l'industrie des chaussures n'ont évolué notablement qu'à partir de la fin de l'année. Les exportations de l'industrie métallurgique continuent d'être très favorables. Actuellement, nos ventes de montres dépassent même, en valeur, le niveau record du mois de novembre écoulé, tout en étant cependant, selon le nombre de pièces, légèrement inférieures à celles du mois précédent. Toutefois, ce sont les sorties de machines qui ont le plus fortement progressé. Dans le domaine des denrées alimentaires, il s'est vendu beaucoup plus de fromage et de chocolat qu'en décembre 1950, mais moins de lait condensé. Comparativement au mois précédent, la demande en produits laitiers est restée stationnaire, alors que nos exportations de chocolat ont quelque peu diminué.

Toutefois, nos échanges commerciaux avec les pays d'outre-mer bouclent par un solde actif en notre faveur, alors que ceux avec les pays européens enregistrent un notable excédent d'importation. Dans ce cas particulier, c'est notre commerce avec l'Allemagne, la France et l'Union belge-luxembourgeoise qui accuse les plus importants déficits. Par contre, nos échanges avec le Brésil, l'Argentine, la Confédération australienne, l'Inde et la Chine figurent avec de forts soldes actifs. En revanche, notre commerce extérieur avec les pays du continent nord-américain est déficitaire. Seules l'augmentation relative forte de nos importations en provenance de la Tchécoslovaquie et la diminution des exportations à destination des Etats-Unis d'Amérique attirent l'attention.

INCENDIE A ZURICH-OBERLIKON

Le feu a éclaté dans les combles d'un grand immeuble situé près de la gare d'Oberlikon. Toute la toiture et les combles ont été détruits ainsi que des meubles, du linge, des vêtements et d'autres objets entreposés. Les dégâts sont évalués à 100.000 frs. Les causes du sinistre ne sont pas encore connues.

ZURICH A 396.379 HABITANTS

La population de Zurich était à la fin de décembre de 396.379 personnes, soit 6.295 de plus qu'une année auparavant.

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

LES ACCIDENTS DANS LE CANTON DE ZOUG

En 1951, on a enregistré dans le canton de Zoug 199 accidents de la circulation, soit 53 de plus que l'année précédente. Au total, 193 automobiles, 90 motocyclettes et 90 bicyclettes ont été impliquées dans ces accidents. 11 personnes (l'année précédente 18) ont perdu la vie et 199 (164) ont été blessés. Les dommages atteignent environ 250.000 frs. Le 40 0/0 des accidents proviennent de l'excès de vitesse, du dépassement contraire aux prescriptions et des croisements.

ZOUG

GRAND CONSEIL DE ZOUG... Le Grand Conseil de Zoug a entendu une interpellation s'élevant contre le fait que la frappe de l'écu du cantenaire ait été confiée à une entreprise privée alors que la Monnaie fédérale aurait été à même d'exécuter ce travail à des conditions plus favorables.

ZURICH

VISITE GENEVOISE A ZURICH... Récemment, une délégation du conseil d'Etat genevois et du conseil administratif de la ville de Genève a effectué une visite aux installations techniques de la ville de Zurich.

Commerce extérieur de la Suisse en décembre 1951

Comparativement au mois précédent, les importations ont diminué de 22 millions et atteint 469 millions de francs (513,7), alors que les exportations ont enregistré une plus-value de l'ordre de 9 millions et totalisent 428 millions de francs (451,1 millions). La valeur des exportations en décembre 1951 a été de 91,3 % de la valeur des importations. L'indice des prix du commerce extérieur (1938=100) s'établit à 250, soit au même niveau que le mois précédent.

Le fléchissement des importations de novembre à décembre est contraire à l'évolution notée habituellement à cette époque de l'année. Comparativement au mois précédent, l'ensemble de nos achats à l'étranger a diminué à peu près dans la même proportion en quantité et en valeur (5 % environ de part et d'autre). Cette régression affecte surtout les denrées alimentaires et les matières premières. En ce qui concerne le secteur des produits fabriqués, il convient de relever la diminution des entrées d'automobiles.

Quant à nos exportations ce sont les textiles qui, comparativement au mois de décembre, figurent avec de notables plus-values. En ce qui concerne les tresses de paille pour chapeaux, l'avance saisonnière, interrompue en novembre, a repris, alors que les livraisons de l'industrie des chaussures n'ont évolué notablement qu'à partir de la fin de l'année. Les exportations de l'industrie métallurgique continuent d'être très favorables. Actuellement, nos ventes de montres dépassent même, en valeur, le niveau record du mois de novembre écoulé, tout en étant cependant, selon le nombre de pièces, légèrement inférieures à celles du mois précédent. Toutefois, ce sont les sorties de machines qui ont le plus fortement progressé. Dans le domaine des denrées alimentaires, il s'est vendu beaucoup plus de fromage et de chocolat qu'en décembre 1950, mais moins de lait condensé. Comparativement au mois précédent, la demande en produits laitiers est restée stationnaire, alors que nos exportations de chocolat ont quelque peu diminué.

Toutefois, nos échanges commerciaux avec les pays d'outre-mer bouclent par un solde actif en notre faveur, alors que ceux avec les pays européens enregistrent un notable excédent d'importation. Dans ce cas particulier, c'est notre commerce avec l'Allemagne, la France et l'Union belge-luxembourgeoise qui accuse les plus importants déficits. Par contre, nos échanges avec le Brésil, l'Argentine, la Confédération australienne, l'Inde et la Chine figurent avec de forts soldes actifs. En revanche, notre commerce extérieur avec les pays du continent nord-américain est déficitaire. Seules l'augmentation relative forte de nos importations en provenance de la Tchécoslovaquie et la diminution des exportations à destination des Etats-Unis d'Amérique attirent l'attention.

INCENDIE A ZURICH-OBERLIKON

Le feu a éclaté dans les combles d'un grand immeuble situé près de la gare d'Oberlikon. Toute la toiture et les combles ont été détruits ainsi que des meubles, du linge, des vêtements et d'autres objets entreposés. Les dégâts sont évalués à 100.000 frs. Les causes du sinistre ne sont pas encore connues.

ZURICH A 396.379 HABITANTS

La population de Zurich était à la fin de décembre de 396.379 personnes, soit 6.295 de plus qu'une année auparavant.

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

LIBERTÉ PRIX VAUD

LE PROCHAIN TIR CANTONAL VAUDOIS

Réuni à Lausanne, le comité cantonal de la société vaudoise des carabiniers que présidait M. Lucien Rubattel, conseiller national, a attribué l'organisation du tir cantonal vaudois de 1956 à la ville de Nyon.

DECOUVERTE DE FRESQUE

En procédant à la restauration de la chapelle gothique de Saint-Loup, datant de 1648, et

LE BUDGET D'OBWALD

Le budget de l'année 1952 revu par le conseil d'Etat et la commission de gestion, prévoit un déficit de 144.085 francs contre 151.560 en 1951. Les dépenses du budget ordinaire s'éleveront à 4.074.070 francs dont un million pour la construction des routes alpines, soit 450.000 francs pour la route du Brünig, 160.000 francs pour la route Kernis-Stans et 300.000 francs pour la route d'Engelberg.

VALAIS

L'AERODROME DE SION VA ETRE AMELIORE

Au cours de quelque 15 jours durant lesquels le brouillard rendit les grands aérodromes suisses inutilisables pendant le mois de décembre 1951, près de 130 avions de ligne vinrent se poser sur l'aérodrome de Sion. Estimant que celui-ci avait démontré son utilité, mais que ses installations ne correspondaient plus à la situation, la section valaisanne de l'Aéro Club Suisse avait organisé une séance d'orientation afin d'examiner les mesures à prendre pour améliorer l'aérodrome. On y notait la présence de MM. Anthamatten, Gard, conseillers d'Etat, respectivement chefs du département des travaux publics et du département des finances, Bacher, président de la ville de Sion, Amey-Droz et Darbellay, respectivement président et directeur de l'Union valaisanne du tourisme. Des délégués représentaient encore les chemins

LES ACCIDENTS DANS LE CANTON DE ZOUG

En 1951, on a enregistré dans le canton de Zoug 199 accidents de la circulation, soit 53 de plus que l'année précédente. Au total, 193 automobiles, 90 motocyclettes et 90 bicyclettes ont été impliquées dans ces accidents. 11 personnes (l'année précédente 18) ont perdu la vie et 199 (164) ont été blessés. Les dommages atteignent environ 250.000 frs. Le 40 0/0 des accidents proviennent de l'excès de vitesse, du dépassement contraire aux prescriptions et des croisements.

ZOUG

GRAND CONSEIL DE ZOUG... Le Grand Conseil de Zoug a entendu une interpellation s'élevant contre le fait que la frappe de l'écu du cantenaire ait été confiée à une entreprise privée alors que la Monnaie fédérale aurait été à même d'exécuter ce travail à des conditions plus favorables.

ZURICH

VISITE GENEVOISE A ZURICH... Récemment, une délégation du conseil d'Etat genevois et du conseil administratif de la ville de Genève a effectué une visite aux installations techniques de la ville de Zurich.

Commerce extérieur de la Suisse en décembre 1951

Comparativement au mois précédent, les importations ont diminué de 22 millions et atteint 469 millions de francs (513,7), alors que les exportations ont enregistré une plus-value de l'ordre de 9 millions et totalisent 428 millions de francs (451,1 millions). La valeur des exportations en décembre 1951 a été de 91,3 % de la valeur des importations. L'indice des prix du commerce extérieur (1938=100) s'établit à 250, soit au même niveau que le mois précédent.

Le fléchissement des importations de novembre à décembre est contraire à l'évolution notée habituellement à cette époque de l'année. Comparativement au mois précédent, l'ensemble de nos achats à l'étranger a diminué à peu près dans la même proportion en quantité et en valeur (5 % environ de part et d'autre). Cette régression affecte surtout les denrées alimentaires et les matières premières. En ce qui concerne le secteur des produits fabriqués, il convient de relever la diminution des entrées d'automobiles.

Quant à nos exportations ce sont les textiles qui, comparativement au mois de décembre, figurent avec de notables plus-values. En ce qui concerne les tresses de paille pour chapeaux, l'avance saisonnière, interrompue en novembre, a repris, alors que les livraisons de l'industrie des chaussures n'ont évolué notablement qu'à partir de la fin de l'année. Les exportations de l'industrie métallurgique continuent d'être très favorables. Actuellement, nos ventes de montres dépassent même, en valeur, le niveau record du mois de novembre écoulé, tout en étant cependant, selon le nombre de pièces, légèrement inférieures à celles du mois précédent. Toutefois, ce sont les sorties de machines qui ont le plus fortement progressé. Dans le domaine des denrées alimentaires, il s'est vendu beaucoup plus de fromage et de chocolat qu'en décembre 1950, mais moins de lait condensé. Comparativement au mois précédent, la demande en produits laitiers est restée stationnaire, alors que nos exportations de chocolat ont quelque peu diminué.

Toutefois, nos échanges commerciaux avec les pays d'outre-mer bouclent par un solde actif en notre faveur, alors que ceux avec les pays européens enregistrent un notable excédent d'importation. Dans ce cas particulier, c'est notre commerce avec l'Allemagne, la France et l'Union belge-luxembourgeoise qui accuse les plus importants déficits. Par contre, nos échanges avec le Brésil, l'Argentine, la Confédération australienne, l'Inde et la Chine figurent avec de forts soldes actifs. En revanche, notre commerce extérieur avec les pays du continent nord-américain est déficitaire. Seules l'augmentation relative forte de nos importations en provenance de la Tchécoslovaquie et la diminution des exportations à destination des Etats-Unis d'Amérique attirent l'attention.

INCENDIE A ZURICH-OBERLIKON

Le feu a éclaté dans les combles d'un grand immeuble situé près de la gare d'Oberlikon. Toute la toiture et les combles ont été détruits ainsi que des meubles, du linge, des vêtements et d'autres objets entreposés. Les dégâts sont évalués à 100.000 frs. Les causes du sinistre ne sont pas encore connues.

ZURICH A 396.379 HABITANTS

La population de Zurich était à la fin de décembre de 396.379 personnes, soit 6.295 de plus qu'une année auparavant.

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

LIBERTÉ PRIX VAUD

LE PROCHAIN TIR CANTONAL VAUDOIS

Réuni à Lausanne, le comité cantonal de la société vaudoise des carabiniers que présidait M. Lucien Rubattel, conseiller national, a attribué l'organisation du tir cantonal vaudois de 1956 à la ville de Nyon.

DECOUVERTE DE FRESQUE

En procédant à la restauration de la chapelle gothique de Saint-Loup, datant de 1648, et

LE BUDGET D'OBWALD

Le budget de l'année 1952 revu par le conseil d'Etat et la commission de gestion, prévoit un déficit de 144.085 francs contre 151.560 en 1951. Les dépenses du budget ordinaire s'éleveront à 4.074.070 francs dont un million pour la construction des routes alpines, soit 450.000 francs pour la route du Brünig, 160.000 francs pour la route Kernis-Stans et 300.000 francs pour la route d'Engelberg.

VALAIS

L'AERODROME DE SION VA ETRE AMELIORE

Au cours de quelque 15 jours durant lesquels le brouillard rendit les grands aérodromes suisses inutilisables pendant le mois de décembre 1951, près de 130 avions de ligne vinrent se poser sur l'aérodrome de Sion. Estimant que celui-ci avait démontré son utilité, mais que ses installations ne correspondaient plus à la situation, la section valaisanne de l'Aéro Club Suisse avait organisé une séance d'orientation afin d'examiner les mesures à prendre pour améliorer l'aérodrome. On y notait la présence de MM. Anthamatten, Gard, conseillers d'Etat, respectivement chefs du département des travaux publics et du département des finances, Bacher, président de la ville de Sion, Amey-Droz et Darbellay, respectivement président et directeur de l'Union valaisanne du tourisme. Des délégués représentaient encore les chemins

LES ACCIDENTS DANS LE CANTON DE ZOUG

En 1951, on a enregistré dans le canton de Zoug 199 accidents de la circulation, soit 53 de plus que l'année précédente. Au total, 193 automobiles, 90 motocyclettes et 90 bicyclettes ont été impliquées dans ces accidents. 11 personnes (l'année précédente 18) ont perdu la vie et 199 (164) ont été blessés. Les dommages atteignent environ 250.000 frs. Le 40 0/0 des accidents proviennent de l'excès de vitesse, du dépassement contraire aux prescriptions et des croisements.

ZOUG

GRAND CONSEIL DE ZOUG... Le Grand Conseil de Zoug a entendu une interpellation s'élevant contre le fait que la frappe de l'écu du cantenaire ait été confiée à une entreprise privée alors que la Monnaie fédérale aurait été à même d'exécuter ce travail à des conditions plus favorables.

ZURICH

VISITE GENEVOISE A ZURICH... Récemment, une délégation du conseil d'Etat genevois et du conseil administratif de la ville de Genève a effectué une visite aux installations techniques de la ville de Zurich.

Commerce extérieur de la Suisse en décembre 1951

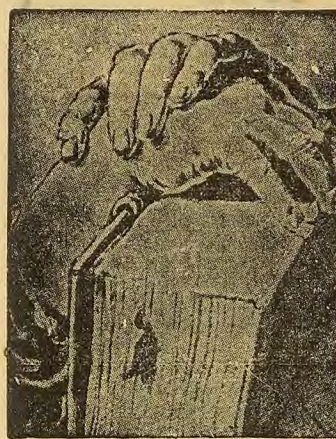
Comparativement au mois précédent, les importations ont diminué de 22 millions et atteint 469 millions de francs (513,7), alors que les exportations ont enregistré une plus-value de l'ordre de 9 millions et totalisent 428 millions de francs (451,1 millions). La valeur des exportations en décembre 1951 a été de 91,3 % de la valeur des importations. L'indice des prix du commerce extérieur (1938=100) s'établit à 250, soit au même niveau que le mois précédent.

Le fléchissement des importations de novembre à décembre est contraire à l'évolution notée habituellement à cette époque de l'année. Comparativement au mois précédent, l'ensemble de nos achats à l'étranger a diminué à peu près dans la même proportion en quantité et en valeur (5 % environ de part et d'autre). Cette régression affecte surtout les denrées alimentaires et les matières premières. En ce qui concerne le secteur des produits fabriqués, il convient de relever la diminution des entrées d'automobiles.

Quant à nos exportations ce sont les textiles qui, comparativement au mois de décembre, figurent avec de notables plus-values. En ce qui concerne les tresses de paille pour chapeaux, l'avance saisonnière, interrompue en novembre,

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

DIMANCHE 3 FEVRIER 1952
9 h. 30 Catéchisme
10 h. 15 Culte public en langue française
10 h. 15 Ecole du Dimanche

RECEPTION
Le pasteur reçoit tous les jours au bureau de l'Eglise, entre 10 h. a.m. et midi (mercredi et samedi exceptés). Il reçoit aussi au Presbytère sur rendez vous, Tél. au bureau 24249.

DOMICILE DU PASTEUR
Presbytère de Camp de César, 29, rue Bobitine, Tél. 70650.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39 Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 3 FEVRIER
10 h.: Ecole du Dimanche.
11 h.: Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Eglise.

MARDI 5 FEVRIER
8 h. 30 p.m.: Etude biblique au domicile du pasteur.

NAISSANCE
Le Docteur et Madame P. DESCOEUDRES, et Yves, ont le plaisir d'annoncer la naissance de

BRIGITTE
le 25 janvier à l'Hôpital Italien d'Alexandrie.
Nous sommes sincèrement heureux de présenter aux heureux parents et à la petite Brigitte, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.
263 rue d'Aboukir
B.P. 1517, Alexandrie

Nous apprenons avec plaisir la naissance à Zurich, le 5 janvier 1952 de
ELISABETH NOELLE BLESS
fille de nos compatriotes et amis, M. et Mme Hans Bless.
Nous présentons aux heureux parents et à la petite Elisabeth, nos meilleurs vœux de bonheur.

SOCIETE "HELVETIA" ALEXANDRIE

Nous avons l'honneur d'informer nos membres que durant les mois de Février et Mars, les réunions de l'Ouvrier n'auront lieu que le 1er et le 3ème lundis de chaque mois.
Nous espérons de cette façon pouvoir compter sur une assistance plus nombreuse.
Etant donné les circonstances actuelles, la date du Bazar qui devait avoir lieu le 1er Mars a été reportée au 3 Mai.

LE COMITE

A L'ATELIER

VENDREDI 1er FEVRIER à 8 h. 45 p.m.
Trois films artistiques : COLETTE (Commentaire écrit et dit par Colette, de l'Académie Goncourt) AUBUSSON et BALLET DES SANTONS (Corps du Ballet et Orchestre de l'Opéra de Paris)

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA — Tél. 29054 — «Atto di accusa» (Lea Padovani, M. Mastroianni).

FOUAD — Tél. 25832 — «Retour à la vie» (Louis Jouvet, Noël Noël).

GAITE — Tél. 71225 — «The red Danube» (Walter Pidgeon, Ethe Barrymore).

METRO — Tél. 22850-22859 — «Show-boat» (Kathryn Grayson, Ava Gardner).

RIALTO — Tél. 2489 4 — «Sealed Cargo» (Dana Andrews, C. Benda).

RIO — Tél. 29036 — «The Bandits of the Sherwood Forest» (Cornel Wilde).

ROYAL — Tél. 26329 — «The strange door» (Charles Laughton, Boris Karloff).

STRAND — Tél. 22322 — «When worlds collide».

MOHAMED ALY — Tél. 25108. — «L'eredità dello zio bonanima» (Angelo Musco).

AU CAIRE

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

MARDI, 5 FEVRIER dès 3 h. 30 pm.

Réunion au local de la Y.W.C.A., 11, Sharia Emad El Dine.

MARDI, 12 FEVRIER à 4 h. p.m.

au Y.W.C.A. 11, Sharia Emad El Dine.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Tractanda

- 1.) Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 février 1951.
- 2.) Rapport du Comité.
- 3.) Rapport de la Trésorière.
- 4.) Rapport des Censeurs.
- 5.) Nomination de deux scrutateurs.
- 6.) Election de deux membres du Comité.
- 7.) Election de la Présidente.
- 8.) Election de la Trésorière.
- 9.) Divers et imprévus.

Prière instante à tous les membres, tant actifs que passifs, de venir assister à cette assemblée.

SECTION SUISSE DE TIR DU CAIRE

SAMEDI 9 FEVRIER dès 1 h. 30 pm.

DIMANCHE 24 FEVRIER dès 1 h. 30 pm.

EXERCICES - EPREUVE ANNUELLE CUILLERE A. GROPPI

Ayant malheureusement dû constater au courant de l'année dernière un relâchement très sensible de la part de beaucoup de membres dans les exercices de tir, le Comité serait heureux de les voir plus nombreux aux exercices de cette année.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

SAMEDI 9 FEVRIER à 20 h.

SOIREE FAMILIERE DES GYMNASTES

BUFFET - DANSE - JEUX - TOMBOLA

Les membres du Cercle et leurs amis sont cordialement invités à participer à cette sauterie.

SAMEDI 1er MARS dès 20 h.

GRAND BAL MASQUE ET PARE

dans la Salle des Fêtes

DINER - DANSE - CONCOURS - JEUX LOTERIE - GAITE

Nombreux prix pour les gagnants des catégories suivantes:

- 1.) La Dame la mieux masquée.
- 2.) Le Monsieur le mieux masqué.
- 3.) Le groupe le plus original.
- 4.) et 5.) Prix de consolation.

Les Suisses et leurs amis sont priés de venir nombreux à cette soirée.
Pour le dîner s'inscrire au Cercle ou chez les commissaires des fêtes.

CHRONIQUE MUSICALE

Le Quatuor de la Dante Alighieri

Nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage ici, à un groupe dévoué de musiciens dont l'activité est des plus heureuses et des plus rares : le Quatuor Isaisa-Maresca. Fondé l'année dernière sous l'impulsion du Comité de la Société «Dante Alighieri», ce quatuor a combié une grave lacune dans la vie musicale du Caire. Grâce à lui les fervents de la musique de chambre sous sa forme la plus essentielle et la plus centrée ont trouvé un centre de ralliement. En organisant ces concerts, le quatuor Isaisa-Maresca a permis de se constituer un véritable public, c'est-à-dire attentif et averti, dont le goût pour la musique ne s'entache d'aucun snobisme. D'abord présidé par Silvestro Cattaccio, il est dirigé actuellement par le Maestro Isaisa qui s'occupe des programmes et de la préparation des concerts.

Pour celui qui voudrait faire une comparaison dans le rendu des exécutions, il y aurait lieu à d'intéressantes réflexions. Chaque quatuor se fortifie des dons de son premier violon, en même temps qu'il y trouve une certaine limite. C'est dire que la conception que se fait le premier violon de sa tâche a naturellement une influence sur l'exécution.

En fait cet élément joue dans les quatuors depuis longtemps constitués, un rôle qui n'est pas si grand. Car l'idéal du quatuor, c'est un bon jeu d'équipe et la parfaite subordination de chacun à chacun, sous les espèces du timbre, du phrasé, de la nuance, du rythme et de l'équilibre. La simultanéité des trames contrapuntiques oblige chacun à ne laisser paraître que l'élément musical, provisoirement directeur. Ainsi conçu, le jeu demande un temps infini, des répétitions sans nombre et une abnégation absolue pour la mise au point de l'œuvre.

On ne peut demander actuellement au quatuor Isaisa-Maresca l'équilibre sonore et rythmique, la fusion complète que cette technique implique. Mais le résultat actuel est des plus honorables. Actuellement ce groupe ressemble à un bon vin encore un peu jeune et qui a besoin du temps pour acquiescer son fût définitif.

Les éléments constitutifs de ce quatuor sont bons. Et il ne tient qu'à MM. Isaisa, Per-

ugia, di Rosa et Maresca de savoir toujours mieux s'accorder. Ils ont su déjà avec Silvestro Cattaccio l'année dernière créer une ambiance fort sympathique et un public qui augmente. Ce public du reste n'est formé qu'en partie par l'élément italien de la «Dante Alighieri». Il tend à devenir fort cosmopolite.

Le Comité de la «Dante Alighieri» à qui rien de ce qui concerne la musique n'est étranger, est en train de transformer sa salle de concert du Lycée. Lorsque cette transformation sera terminée, le Caire comptera la plus jolie, la plus intime, des salles pour ce genre de musique. Ajoutons encore que le concert n'est pas uniquement voué au Quatuor à Cordes; le Quintette, le Trio, y ont aussi leur part. Nous avons dans le Maestro Carlo, Directeur du Conservatoire Dante Alighieri, un fin musicien. Il s'est révélé comme un des meilleurs accompagnateurs du Caire, avec un jeu à la fois solide, précis et expressif.

Il serait trop long de passer en revue toutes les œuvres jouées. La variété des noms qui suivent : Verdi, Malpiero, Haydn, Beethoven, Ravel, Cherubini, César Franck, montre la classe des programmes; (du reste nous en passons). A nos avis, les meilleures exécutions furent celles de Respighi et Strambotti de Malpiero, et celles du quatuor en fa de Cherubini, compositeur que Beethoven admirait fort. On peut ajouter celle du quatuor à la fois si curieuse et si intéressante de Verulière, quand on pense qu'il est parti de la plume d'un spécialiste de l'Opéra. C'est une œuvre de la maturité de Verdi et sa fugue finale, par la richesse et l'é-

lément architectural.

AVIS

M. et Mme Th. WEIDMANN et M. et Mme E. MULLER regrettent de vous informer que, vu les circonstances actuelles, le cocktail prévu pour le 2 février après la bénédiction nuptiale de leurs enfants Verene et Robert ne pourra avoir lieu.

La classe touristique dans le trafic aérien

A partir du 1er mai, les 11 compagnies d'aviation qui assurent le service régulier entre l'Europe et l'Amérique du Nord, dans les deux sens, ont introduit sur ces lignes des classes de tourisme. Cette décision exercera certainement une grande influence sur le trafic aérien entre les deux continents. Grâce à la réduction des tarifs dont jouiront ces passagers, il sera possible à un nombre élevé de personnes de traverser l'Océan par la voie aérienne rapide.

La classe de tourisme ne modifie pas les classes types actuelles. Les mêmes avions et les mêmes équipages seront utilisés. L'entretien, la révision et le contrôle des machines et toutes les autres mesures de sécurité seront prises avec le même soin. Cependant, la classe de tourisme ne bénéficiera pas du même confort et des avantages dont jouissent les classes standard. D'abord, parce qu'un plus grand nombre de passagers pourront prendre place dans les cabines de la classe de tourisme. Les repas ne seront plus gratuits et les transports par automobile jusqu'à l'aérodrome et de l'aérodrome devront être payés. La franchise de bagage sera ramenée de 30 à 20 kg.

Les onze compagnies qui ont introduit la classe de tourisme sont les suivantes: Air-France, BOAC (Angleterre), El Al (Israël), KLM (Hollande), LAL (Italie), PAA (Etats-Unis), Sabena (Belgique), SAS (Scandinavie), Swissair, TCA (Canada) et TWA (Etats-Unis).

NOUVELLES SPORTIVES

SKI

LE PROPHEE DES QUATRE PISTES A VILLARS

Villars est un centre de ski qui n'hésite pas à organiser chaque année son trophée, des quatre pistes, dont la réputation a largement dépassé nos frontières. Un des meilleurs espoirs suisses pour Oslo, le champion du monde de slalom, Georges Schneider, hélas, était hors de combat la veille de la première épreuve. Schneider est tombé, et dans sa chute s'est blessé au genou.

Le slalom géant sur la piste standard

La première course, le slalom géant organisé sur la piste standard avec départ, vers la halte dite des bouquins et arrivée au chalet Aeppli a pu se disputer très régulièrement. Certes, dans le haut le brouillard qui nous cachait

A ALEXANDRIE

SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

AVIS AUX QUILLEURS

Le 3ème et dernier Concours Annuel pour la

COUPE DE L'ANNIVERSAIRE DU GROUPE DU MARDI 1919-1949

commencera :

pour le Groupe du Vendredi :

le VENDREDI 1 FEVRIER et sera terminé le VENDREDI 29 FEVRIER.

pour le Groupe du Mardi :

le MARDI 5 FEVRIER et sera terminé le MARDI 4 MARS.

Les parties seront jouées entre 7 h. et 8 h. p.m.

AUCUNE PARTIE NE SERA PLUS ENREGISTREE APRES 8 h. p.m.

SAMEDI 16 FEVRIER à 6 h. p.m.

2ème CONCOURS ANNUEL COUPE CHALLENGE REINHART

Concours Individuel de Quilles

Le concours est ouvert à tous les membres de la Société Suisse d'Alexandrie. Les quilleurs qui ne sont pas membres de l'un des groupes du mardi ou du vendredi sont priés de s'inscrire jusqu'au 14 crt. (tél. 73782 M. O. Hintermann). Le concours est clôturé avec une

CHOUCROUTE GARNIE

servie vers 9 h. Prière de s'inscrire pour la choucroute chez Mohamed (tél. 70601 Cercle).

Les participants au concours sont inscrits d'office. Le Comité.

Classement final

Le classement final du combiné nordique a donné le classement suivant: 1. Hans Eder, Autriche, 444,5 points; 2. Heinz Häcker, Allemagne, 438,5; 3. Alfred Prückler, Italie, 421,5.

Slalom géant dames, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Andrea Lawrence-Mead, Etats-Unis, 2' 25"; 2. Erika Mahringer, Autriche, 2' 6"; 3. Suzanne Thiolère, France, 2' 10"; 4. Olivia Ausoni, Suisse, 2' 15".

Slalom géant hommes, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Hans Eder, Autriche, 444,5 points; 2. Heinz Häcker, Allemagne, 438,5; 3. Alfred Prückler, Italie, 421,5.

Slalom géant dames, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Andrea Lawrence-Mead, Etats-Unis, 2' 25"; 2. Erika Mahringer, Autriche, 2' 6"; 3. Suzanne Thiolère, France, 2' 10"; 4. Olivia Ausoni, Suisse, 2' 15".

NOS SELECTIONNES «NORDIQUES» POUR OSLO

A la suite des performances enregistrées au Stos et à Andermatt, les coureurs suivants défendront les couleurs suisses aux Jeux Olympiques d'hiver à Oslo. Fond: Alfred Kronig, Zermatt (Champ. suisse 1951); Karl Bricker, Stos; Walter Loetscher, Fluhli, Karl Ischer, Oberwald, Franz Regli, Andermatt, Otto Beyeler, Sangernboden, Alfred Roch, Château d'Oex (champion suisse 50 km. 1951), Joseph Schwyder, Stos.

Saut: Andreas Daescher, Davos (Champion suisse 1951), Fritz Schneider, Davos, Jacques Perrenet, Les Diablerets, Alphonse Supersaxo, Saas Fee et Hans Daescher, Davos.

Combiné nordique: Alphonse Supersaxo, Saas Fee (champion suisse 1951);

Les jeunes Italiens ont surpris en bien. Pompanin, en effet, a pris la troisième place et Burini la cinquième.

Résultats du slalom géant Elite et seniors : 11. Sverre Johannessen, Norvège et Fernand Grosjean, Suisse, 2' 49"; 3. Dino Pompanin, Italie, 2' 62"; 4. René Rey, Suisse, 2' 74"; 5. Bruno Burini, Italie, 2' 79".

Dames élite (parcours réduit): 1. Suzanne Thiolère, France, 2' 49"; 2. Olivia Ausoni, Suisse, 2' 53".

LES COURSES INTERNATIONALES D'AUTRICHE

Le slalom géant féminin s'est déroulé à Bad Gastein dans des conditions difficiles, car il est tombé beaucoup de neige fraîche.

Cette épreuve, qui était caractérisée par la rentrée de la championne du monde Dagmar Pom, a vu les skieuses américaines confirmer leur classe. Elles seront à Oslo de dangereuses rivales. Dagmar Rom a fait une chute alors qu'elle était en bonne position et a terminé finalement au 16ème rang.

Les épreuves nordiques, de leur côté, se sont closes à Katbilhel par le concours de saut. La première place est revenue à l'Autrichien Hans Eder avec la note de 212 (sauts de 48 m., 50 et 52 m.). Le second a été l'Italien Alfred Prückler avec 209,5 et

le troisième Peter Radacher, Autriche, avec 203.

Le classement final du combiné nordique a donné le classement suivant: 1. Hans Eder, Autriche, 444,5 points; 2. Heinz Häcker, Allemagne, 438,5; 3. Alfred Prückler, Italie, 421,5.

Slalom géant dames, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Andrea Lawrence-Mead, Etats-Unis, 2' 25"; 2. Erika Mahringer, Autriche, 2' 6"; 3. Suzanne Thiolère, France, 2' 10"; 4. Olivia Ausoni, Suisse, 2' 15".

Slalom géant hommes, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Hans Eder, Autriche, 444,5 points; 2. Heinz Häcker, Allemagne, 438,5; 3. Alfred Prückler, Italie, 421,5.

Slalom géant dames, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Andrea Lawrence-Mead, Etats-Unis, 2' 25"; 2. Erika Mahringer, Autriche, 2' 6"; 3. Suzanne Thiolère, France, 2' 10"; 4. Olivia Ausoni, Suisse, 2' 15".

Slalom géant hommes, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Hans Eder, Autriche, 444,5 points; 2. Heinz Häcker, Allemagne, 438,5; 3. Alfred Prückler, Italie, 421,5.

Slalom géant dames, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Andrea Lawrence-Mead, Etats-Unis, 2' 25"; 2. Erika Mahringer, Autriche, 2' 6"; 3. Suzanne Thiolère, France, 2' 10"; 4. Olivia Ausoni, Suisse, 2' 15".

Slalom géant hommes, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Hans Eder, Autriche, 444,5 points; 2. Heinz Häcker, Allemagne, 438,5; 3. Alfred Prückler, Italie, 421,5.

Slalom géant dames, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Andrea Lawrence-Mead, Etats-Unis, 2' 25"; 2. Erika Mahringer, Autriche, 2' 6"; 3. Suzanne Thiolère, France, 2' 10"; 4. Olivia Ausoni, Suisse, 2' 15".

Slalom géant hommes, à Bad Gastein, distance 1400 m., 42 portes; 1. Hans Eder, Autriche, 444,5 points; 2. Heinz Häcker, Allemagne, 438,5; 3. Alfred Prückler, Italie, 421,5.

LA JOIE DE S'HABILLER

se résume en une coupe provenant de

chez **Melki** Maître Drapier

Rue Tewfick No. 13 — Tél. 20438 Alex.

R.C.A. 36449

POULIES A GORGES ET COURROIES TRAPEZOIDALES COLOMBES-TEXROPE en Stock

B. FAVARGER Ing.

LE CAIRE: 64, Rue Ibrahim Pacha - Tél. 43955 - R.C.C. 70789
ALEXANDRIE: 3, Rue Caro de Cairo - Tél. 29087 - R.C.A. 38777

LA HAUTE EGYPTE avec PELTOURS

en CROISIERE DE LUXE

UNE SEMAINE A LOUXOR et ASSOUAN

départ le 9 Février

s'adresser : **PELTOURS S.A.E.**
Le Caire — Alexandrie — Port-Said — Ismailia — Suez

R.C.C. 26124

PREFEREZ iCA

CA CAO - CHOCOLAT - CHEWING-GUM

Les produits pharmaceutiques SANDOZ

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient

SANDOZ S.A. BALE, (SUISSE)

Bière TUBORG

Brune et Blonde

COMPTOIR DES CEMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan Portland Cement Company

Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad Ier, Immeuble «La Genevoise» B.P. 844, Téléphone 76025

Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 11 B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

«SUPERCRETE» Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

«SEAWATER CEMENT» Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

ECOLIS FAX

LANGUES VIVANTES COMMERCE COMPTABILITE STENOGRAPHIE-DACTYLO

LE CAIRE: 1, Avenue Fouad Ier ALEXANDRIE: 51, Rue Zoghbi HELWAN: 19, Rue El-Bahy PORT SAID: 14, Rue Es-Sayid CAIRO: 1, Avenue Fouad Ier

PETITES ANNONCES

No. 112 — A LOUER à Sporting, à proximité de la gare, bel appartement meublé, 4 pièces et entrée. Préférences raisonnables. S'adresser au Journal. (3, 4, 5)

No. 113 — A VENDRE villa à Roushdy pacha, 7 pièces, garage, et dépendances, sur terrain de 1000 plus carrés. Pour tous renseignements, s'adresser au Journal. (5, 6, 7)

A. J. PATRY

LA PLANETE ROUGE

Mars, le roman et la réalité

Depuis une soixantaine d'années, la planète Mars a passionné de nombreuses personnes. Jamais planète n'a fait couler plus d'encre que celle-là, le grand Wells qui vient de mourir n'hésitant à surenchérisir sur les froids calculs des astronomes et à situer des êtres vivants, fort bien doués, sur l'astre rougeâtre qui se meut à une distance relativement faible de la Terre dont elle se rapproche tous les deux ans et cinquante jours à une distance de 56 mill. de kilomètres. Elle se prête ainsi à de bonnes observations et c'est cette "proximité" qui a permis à divers savants, parmi lesquels Lowell et l'imaginaire Camille Flammarion, de découvrir sur son sol les preuves (?) de l'existence d'êtres intelligents avec lesquels nous pourrions espérer un jour ou l'autre entrer en relations. Cette conviction fut assez forte pour engager une brave dame à léguer sa fortune à l'Académie française des sciences afin de récompenser le premier terrien assez habile ou assez audacieux pour communiquer avec les hypothétiques Martiens. La théorie fameuse des "canaux" émise en 1879 par l'Italien Schiaparelli contribua à entretenir la légende d'une activité manifeste à la surface de la planète. Schiaparelli signala des lignes légères, à peu près droites, qu'il avait aperçues sur Mars. Ces lignes en nombre invariable se réunissaient en certains points communs, sortes de carrefours d'une forme plus ou moins circulaire auxquels l'Italien n'hésita guère à accorder l'état de lacs, voire de mers. Chacun voulut alors approcevoir des canaux nouveaux : bientôt ceux-ci se dédoublèrent avant de devenir illimités. Quelques excités jugèrent le moment venu de dessiner dans les plaines sibylliennes d'immenses figures géométriques qui ne manqueraient pas d'être décelées par les Martiens réputés assez inventifs eux aussi pour avoir monté de toutes pièces les télescopes indispensables.

Une planète morte
La réalité, nous apprend "Le Journal de Genève" diffère beaucoup du roman. Mars est une planète morte. Elle circule autour du soleil à une distance telle que l'énergie de la radiation solaire n'est que 43/100e de celle qui inonde notre globe. Ainsi la température moyenne de sa surface doit être fortement inférieure à la nôtre et fort au-dessous du point de congélation de l'eau. Aucune des régions martiennes ne saurait dépasser la température de plus 10 degrés et l'on évalue à moins 20 degrés la température moyenne.

Les astronomes ont fait un large usage du spectroscopie. D'après les travaux absolument remarquables de Campbell (Amérique, 1909) la quantité d'eau existant sur Mars, là où le soleil se trouve au zénith, devrait être de 0 gr. 4 seulement par centimètre cube. Cela correspondrait à un point de rosée de - 28 degré, soit à une température de - 17, degrés à midi et en été.

Mars ne convient, dans ces conditions, pas au séjour d'êtres vivants. Il se peut qu'il y ait une faible quantité d'oxygène dans son air excessivement ténu. Mais la température constamment très basse, l'infime proportion de vapeur d'eau sont des obstacles résolus à l'existence même de formes élémentaires.

Mars étant une planète désertique avec d'énormes différences entre les températures du jour et de la nuit, la vie humaine ne pourrait y résister au froid amer des veilles. En outre, les plus récentes données ont démontré que la teneur en eau de l'atmosphère n'était que 0 gr 12 par mètre cube. La proportion d'oxygène ne peut dépasser la seizième partie de celle qui est contenue dans notre atmosphère.

Romanesques conceptions
Rapidement, il a fallu reviser dans leur entier les romanesques conceptions du début. L'on relégué désormais au musée des illusions la théorie selon laquelle la vie organique et la verdure des plantes sont à l'origine des teintes périodiques qui semblent colorer les "Mers". L'on ne prend plus au sérieux la poétique supposition de Flammarion aux termes de laquelle les teintes rougeâtres de la planète sont celles d'un glorieux automne incendié par les feuilles et les plantes. Quant aux canaux...
Ce ne sont point des cours d'eau destinés à la navigation ou encore aux irrigations mais de profondes fissures de la "croûte" martienne grandement plus forte que celle de la terre puisque le refroidissement de la planète est avancé. Les "lacs" sont en fait des centres de rupture de cette croûte brisée par le fossé des canaux, autrement dit par des "fissures de dislocation". La seule eau qui circule en faible quantité à la surface de la planète est celle-là même qui sort des fissures; elle contient de l'acide chlorhydrique et de l'acide carbonique. En revanche, les précipitations d'eau de pluie sont aussi ténues que les neiges.

Genève-Milan: 5 heures
Un nouvel horaire des chemins de fer fédéraux, qui entrera en vigueur au printemps, comprend entre autres la liaison quotidienne Genève - Milan par un train direct. La durée du voyage sera exactement de cinq heures. Un nouveau record est ainsi battu dans le domaine des relations ferroviaires entre la Suisse et l'Italie.

A propos de l'expédition suisse au mont Everest, un nouvel appareil d'oxygène
On sait qu'une expédition suisse, composée de douze personnes, se propose d'effectuer l'ascension du mont Everest. Elle quittera la Suisse le 15 mars et demeurera absente jusqu'au mois de juillet.

La question des pôles
Reste la question des "pôles". En effet, de blanches calottes couvrent les régions polaires de la planète. En été, elles diminuent jusqu'au point de disparaitre ou à peu près. Il doit s'agir non de glace mais de couche de givre. Tandis que l'une des calottes fond ou, plutôt, s'évapore, celle du pôle opposé grandit durant la longue nuit polaire. Il existe donc un peu d'eau sur Mars et une atmosphère diluée mais capable de servir de véhicule à la vapeur d'eau. Mais encore une fois, il y a pénurie de ces éléments. Aucun nuage opulent ne dissimule le sol martien aux investigations des télescopes. En revanche, le sol de grès rougeâtre et le sable dégagent de fortuits volutes jaunes bien vite dissipés. Résumons-nous : Mars présente tous les aspects caractéristiques d'une planète vieillie. Quand la terre aura "bu" ses océans, fixé son oxygène au sol et perdu dans l'espace ces fractions de son atmosphère, elle pourra rendre des points à Mars. Cette heure, semble-t-il, n'a pas encore sonné.

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

JEUDI
L'espérance est la respiration de l'âme.
VENDREDI
On voit les qualités de loin et les défauts de près.
SAMEDI
Qui n'est pas capable d'être pauvre n'est pas capable d'être libre.
DIMANCHE
Dieu fait un journal de notre vie. Une main divine écrit notre histoire pour la publier un jour. Songeons à la faire belle.
LUNDI
Les meilleurs médecins sont le docteur Gai, le docteur Diète et le docteur Tranquille.
MARDI
On peut avancer longtemps dans la vie sans y vieillir.
MERCREDI
Tout homme de courage est homme de parole.

Sur un plébiscite féminin

Entre la rentrée de septembre et Noël prochain, vraisemblablement, les Genevoises et les Suissesses établies à Genève seront appelées à se prononcer sur l'octroi des droits politiques aux femmes en matière cantonale et municipale. Cette décision n'a pas été sans provoquer certains retours dans les milieux féministes où l'on ne s'attendait guère à la voir prendre par le Grand Conseil. Et s'ils s'apprêtent à répondre de leur mieux à ce que l'on attend d'eux en Occurrence, ils n'en formulent pas moins quelques restrictions quant au principe même de cette consultation.

Il est évident, en premier lieu, qu'il n'entre pas dans le jeu de la démocratie de demander si l'on veut ou non exercer ses droits. Un droit ne se discute pas, il s'accorde... ou se refuse, mais non sous le fallacieux prétexte que ses bénéficiaires n'en veulent pas. Sinon, on en viendrait à demander un jour aux nombreux citoyens qui ne se rendent jamais aux urnes et qui se désintéressent de la chose publique s'ils entendent conserver leur droit de vote, et à biffer des registres électoraux les noms des abstentionnistes. Que cette idée ne vienne à l'esprit de personne montre bien qu'un droit ne peut pas être mis en question du fait de l'indifférence que certains témoignent à son égard.

Il devrait en aller de même pour le suffrage féminin. Autrement dit, l'attribution des droits politiques aux femmes ne devrait pas dépendre, même indirectement, de la proportion plus ou moins considérable de celles qui le désirent. "La Vie protestante" du 4 janvier publie à ce propos une lettre fort judicieuse que lui a adressée un de ses lecteurs. "On nous dit, écrit celui-ci, qu'en Suisse les femmes, en majorité, ne désirent pas le droit de vote. Mais c'est que jusqu'ici la question a été mal posée. Voici un résumé d'une "Lettre du jour" de la "Gazette de Lausanne", du 20 novembre: "Consulter la femme, c'est juste, mais il ne faudrait pas poser la question: Désirez-vous le droit de vote? Mais! Désirez-vous priver du droit de vote les femmes qui le désirent? Il y aurait sûrement une grande majorité de "non", car le sens de la justice est assez généralement répandu dans notre peuple. Les voix seraient d'une petite minorité de citoyennes pourvues d'un egoïsme semblable à celui de quel qu'un qui, n'aimant pas le cinéma, voudrait en priver les autres."

Faire comprendre aux indifférentes ou aux adversaires du suffrage féminin que de leur réponse — ou de leur silence — dépendra non seulement leur propre statut mais celui des autres (et des femmes se trouvant dans une situation toute différente de la leur) sera peut-être la tâche la plus ardue de ceux qui vont préparer ce plébiscite.

D'anciens ont été déçus par les résultats de la consultation officielle organisée il y a trois mois par l'Union suisse des coopératives, et notamment par le nombre assez considérable des abstentionnistes. C'était oublier les leçons de l'histoire! Car celle-ci nous enseigne que les citoyens suisses, au début, ne témoignèrent pas d'un enthousiasme sans bornes pour le suffrage dit universel. On n'organisa pas de plébiscite spécial pour leur demander leur avis sur le droit de vote, mais on les invita à se prononcer sur la Constitution fédérale de 1848, qui établissait les droits politiques des citoyens. Et pourtant une décision d'une importance aussi capitale que celle-là n'aurait pas la foule aux urnes. Dans le canton de Berne, par exemple, seuls 17,9% des électeurs participèrent au scrutin!

Comment s'étonner, après cela, si les femmes qui, pendant des siècles, ont été tenues à l'écart de la vie publique, ne modifient pas leur attitude du jour au lendemain? Dans tous les pays où le suffrage féminin a été introduit on a fait la même expérience: c'est que l'intérêt des femmes pour les questions politiques s'est accru considérablement à partir du moment où elles ont été appelées à voter.

Ces quelques réflexions ne sont pas un signe de pessimisme à l'égard du plébiscite au-devant duquel nous allons; mais il était nécessaire de rappeler certains principes avant l'ouverture d'une campagne électorale d'un genre si insolite.
Eliane LAVARINO.
AUX AMITIES FRANÇAISES
DU 1er AU 9 FEVRIER
QUATRIEME EXPOSITION DU GROUPE DIART MODERNE

TOURNANT DANGEREUX POUR L'ECONOMIE SUISSE

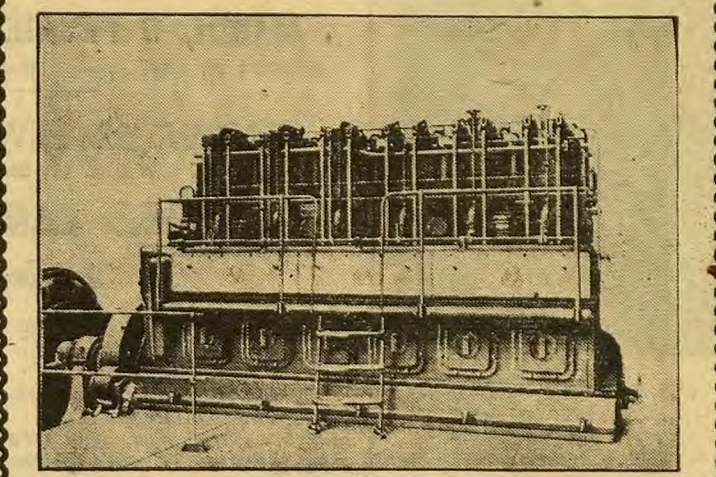
Bien que le renchérissement des importations continue de jouer un rôle, l'accélération de la montée des prix que nous enregistrons depuis quelques mois est vraisemblablement due bien plus à des causes intérieures qu'extérieures. Malgré les avertissements multipliés par des hommes clairvoyants, par le délégué aux possibilités de travail en particulier, l'industrie, comme sidérée par l'accroissement anormal — et pourtant temporaire — de la demande étrangère et incignée pousse les investissements et la production sans souci de l'avenir. On estime, par exemple, que la capacité de production de l'industrie chimique (au moment où nos principaux concurrents développent rapidement la leur) atteindra prochainement le double de celle de 1945. La cadence excessive des constructions industrielles et l'impulsion donnée au génie civil par les travaux militaires semblent aiguillonner l'esprit de spéculation dans le domaine du logement. On craint que, d'ici à la fin de l'année, il n'y ait une réserve de 25.000 à 30.000 logements vides; elle risque de provoquer un effondrement de l'activité dans le bâtiment. L'écroulement de loyers déjà très élevés et des faillites, qui susciteront à leur tour une psychose de crise.

On commence à se rendre compte que le proverbe: « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » n'est pas la fin de la sagesse et que l'économie d'un petit pays, dont l'activité est commandée essentiellement par la capacité d'absorption des marchés extérieurs, ne peut jouer impunément à la grenouille qui veut imiter le boeuf. D'ores et déjà, il apparaît que les exportations doivent être réduites, adaptées à la capacité de paiement, très limitée, de nos clients — comme aussi aux importations — si l'on veut éviter que les contribuables ne finissent par être contraints de financer eux-mêmes les ventes à l'étranger. De leur côté, les pouvoirs publics, saisis de la même frénésie, construisent à tour de bras. Certes, l'accroissement de la population, le développement de l'économie et de la circulation rendent indispensable la construction d'écoles, d'hôpitaux, de routes, de centrales hydroélectriques. Mais on exécute aussi nombre de travaux qui pourraient être facilement différés. Cette sur-expansion a pour contre-partie un enflement artificiel de la main-d'oeuvre (emploi de plus de cent mille ressortissants étrangers, multiplication des heures supplémentaires, drainage de travailleurs agricoles) et provoque une pénurie qui, par le jeu de la loi de l'offre et de la demande, accélère dans maintes branches le branle donné au prix par les investissements et le grossissement des bénéfices.

En somme, tout se passe comme si nous étions en train de manger notre pain blanc le premier, de dilapider des « réserves de travail » qui manqueraient demain. Cette perspective est d'autant plus inquiétante que la chute des prix qui suivra le premier signe de fléchissement paralysera alors l'exécution de travaux et commandes qui répondent effectivement aux besoins. Ainsi donc, bien plus que sur la hausse des prix et des salaires, qui a aujourd'hui un caractère nettement inflationniste, c'est sur sa pathogénie même et sur la thérapeutique, sur les moyens de ralentir l'activité avec un minimum de sacrifices (et sur la répartition de ces sacrifices) que devrait porter l'effort des groupements économiques et de l'Etat. Pour cela, il n'est pas besoin d'une « déclaration commune » — dans laquelle les syndicats ne voient plus aujourd'hui, à tort ou à raison, qu'un instrument destiné à empêcher l'adaptation des salaires à la vie chère. Il suffirait d'agir dans l'esprit du point 3 de « discuter ensemble dans un esprit de compréhension réciproque les questions économiques d'importance essentielle ». Si l'on avait pris à temps cette initiative, si l'on avait maintenu et développé les contacts noués au sein de l'ancienne commission de stabilisation, nous n'en serions pas à ce tournant dangereux. Mais il n'est pas trop tard. Un refus éventuel des associations de salariés de signer la déclaration ne doit pas empêcher le patronat d'associer les représentants des travailleurs à l'étude des remèdes qu'appelle un mal dont la hausse des prix et des salaires n'est qu'une manifestation.

QUELQUES LIVRES EDITES EN SUISSE
Symbole der Wandlung
par C. G. Jung (Rascher Verlag Zurich)
Ce livre reprend un des premiers ouvrages publiés par Jung et correspond à un tournant décisif de son évolution personnelle. La première édition parue en 1912 avait été écrite hâtivement, au milieu de l'agitation inhérente au travail médical. Dans cette quatrième édition, entièrement revue et profondément remaniée — le titre même est changé — la psychologie rappelle les circonstances dans lesquelles il composa son oeuvre. Il était en proie à une réaction contre Freud dont il avait été jusqu'alors l'admirateur. L'illustre Viennois racontait tout l'inconscient à des positions érotiques ce que Jung avait toujours plus de peine à admettre. Dans les Wandlungen und Symbole der Libido, il étudia tout ce que Freud lui paraissait avoir oublié et dont émane l'élément spirituel proprement dit. L'homme n'a pas qu'un seul instinct, il possède une énergie vitale, source de toutes ses activités, qui manifeste sous forme de mouvements rythmiques instinctifs et se retrouve dans la sexualité, mais aussi dans la parole (allégorisation, association, etc.), nous avons aussi un frein spirituel intérieur. Ainsi, le psychiatre suisse romain avec le matérialisme du père de la psychanalyse. Il raconte dans cette réédition qui reprend l'ancien ouvrage en modifiant jusqu'à son titre combien la rupture lui coûta. Il avait 32 ans — l'âge où commence la seconde moitié de la vie, note-t-il —; son indépendance brisait une amitié qui lui était précieuse, mais elle inaugura une carrière d'autant plus féconde qu'elle était vraiment indépendante. Jung creusa les antécédents collectifs de l'âme individuelle, il la montra liée à un long passé spirituel et l'exprimant tantôt dans le rêve, tantôt dans le mythe. La libido n'est donc pas seulement une force sexuelle mais une énergie qui contient des éléments très divers et où le psychique et le physique sont mêlés. Jung révéla le pansexualisme freudien pour lui substituer une conception beaucoup plus complexe de l'humaine réalité. Comment il la découvre par l'observation de ses traces dans le folklore et les mythes des peuples les plus divers, il faut le lire dans ce volume magistral, rédigé dans une langue très claire et qui fournit à mi-conque s'intéresse à la psychologie analytique, un remarquable point de départ pour son étude. Cette nouvelle édition est ornée de 300 illustrations, choi-

MOTEURS DIESELS HOWALDT-KRUPP de 155 à 1500 HP 250 à 500 TPM Avec et sans suralimentation

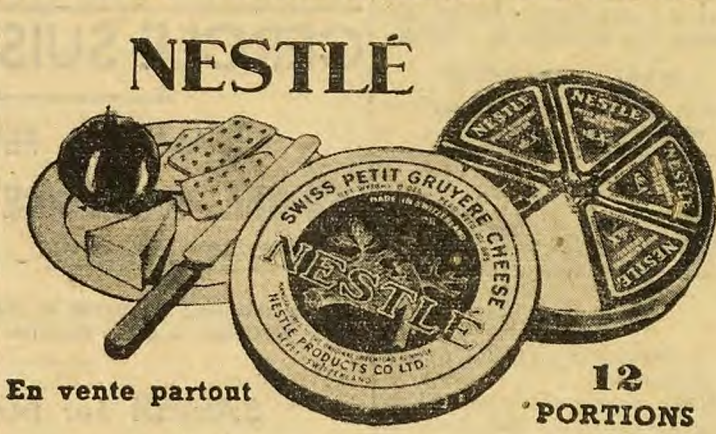


Moteurs de construction lourde Consommation réduite garantie

Représentants exclusifs: E. KRAEHNBUHL & Co. 15, rue Emad El Dine, LE CAIRE

Aussi pour pièces KRUPP originales

VIENT D'ARRIVER... PETIT GRUYERE SUISSE



En vente partout 12 PORTIONS

SPIRO SPATHIS MANUFACTURER HIGH CLASS MINERAL WATERS

8, Sharia Khallig El Khâr (Emad el Dine) CAIRO. Téléphone 51038 R. C. Cairo 4921

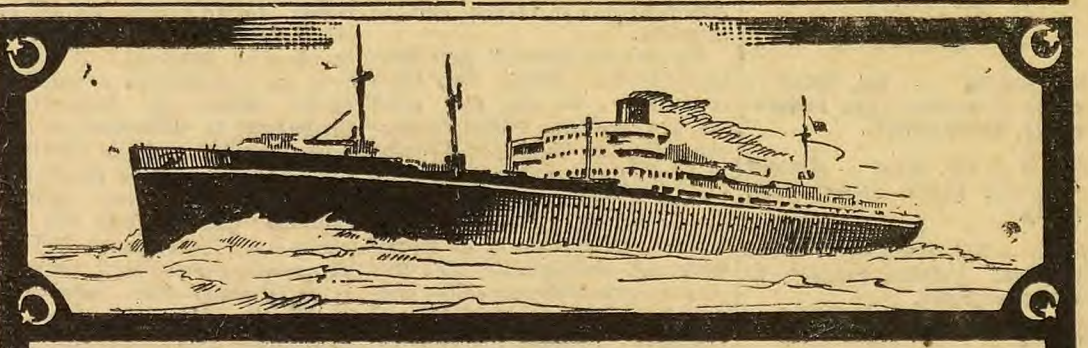
BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPT S. A. E. CAISSE D'EPARGNE livrets nominatifs ou au porteur

IONIAN BANK LIMITED FONDEE EN 1839 CAPITAL AUTORISE £ 1.000.000 CAPITAL SOUSCRIT £ 600.000 FONDS DE RESERVE £ 200.000

DIRECTION CENTRALE EN EGYPT: ALEXANDRIE: 7, Rue Adib - R.C. 374. SUCCURSALE AU CAIRE: 34, Rue Adly Paoha - R.C. 75951

AGENCES EN EGYPT: BENI-SOUF, DAMANHOUR, FAYOUM, MANSOURAH, M NIEH, TANTAH, ZAGAZIG LONDRES - GRECE - CHYPRE

Imprimerie PROCACCIA, Tél. 28628 (3 lignes)



KHEDIVIAL MAIL LINE S.A.E. DEPARTS REGULIERS D'ALEXANDRIE PAR BATEAUX RAPIDES ET LUXUEUX POUR: NAPLES, MARSEILLE et GENES par le s/s «EL MALEK FOUAD»

Prochains départs: Vendredi 1er Février, Vendredi 15 Février, Vendredi 29 Février, etc., etc. (R.C.A. 16708)